

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Terre de Picardie

Pendant 31 jours, du 22 septembre 2025 au 22 octobre 2025, il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Terre de Picardie.

Le Tribunal Administratif d'Amiens a désigné Monsieur Guy MARTINS comme président de la commission d'enquête, ainsi que Madame Sylviane GRANDSERRE et Monsieur Christian VARLET comme commissaires enquêteurs.

À compter de l'ouverture de l'enquête publique, des informations sur le projet du PLUi peuvent être demandées auprès de Terre de Picardie, à l'adresse postale : 10 avenue de Haute Picardie - 80200 ESTREES-DENIECOURT, ou par courriel : plui@terredepicardie.fr

Un dossier papier sera disposé au siège de Terre de Picardie, aux jours et heures habituels d'ouverture. Un poste informatique y sera également accessible pour consultation.

Le dossier pourra également être consulté sur le site internet de Terre de Picardie : <https://terredepicardie.fr>

Afin d'informer et de recevoir des observations du public, les commissaires enquêteurs assureront des permanences dans les lieux suivants :

- Estrées-Deniécourt (80200) - Siège de Terre de Picardie - 10 avenue de Haute Picardie
 - Lundi 22 septembre 2025 de 9h à 12h ;
 - Mardi 14 octobre 2025 de 16h à 19h ;
 - Mercredi 22 octobre 2025 de 14h à 17h.
- Rosières-en-Santerre (80170) - Hôtel de ville - Place du Maréchal Leclerc
 - Mardi 23 septembre 2025 de 9h à 12h ;
 - Vendredi 10 octobre 2025 de 14h à 17h ;
 - Samedi 18 octobre 2025 de 9h à 12h.
- Chaulnes (80320) - Mairie - 7 rue Lieutenants Terpraut et Grenier
 - Lundi 29 septembre 2025 de 14h à 17h ;
 - Samedi 11 octobre 2025 de 9h à 12h.
- Bouchoir (80910) - Mairie - Rue du Marteloir
 - Vendredi 26 septembre 2025 de 14h à 17h.
- Proyard (80340) - Mairie - 5 rue de l'Eglise
 - Lundi 13 octobre 2025 de 14h à 17h.

Un registre d'enquête pourra être consulté à chaque lieu de permanence, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser à la commission d'enquête à l'adresse postale Terre de Picardie - 10 avenue de Haute Picardie - 80200 ESTREES-DENIECOURT, ou par courriel plui@terredepicardie.fr

Le président de la commission d'enquête établira un rapport et rendra ses conclusions motivées sur le projet soumis à enquête publique, dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête. Il transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au Tribunal Administratif d'Amiens.

À l'issue de l'enquête publique, les copies du rapport et des conclusions seront mises à la disposition du public au siège de Terre de Picardie pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute personne intéressée pourra en obtenir communication en s'adressant par écrit à Terre de Picardie à l'adresse postale : 10 avenue de Haute Picardie - 80200 ESTREES-DENIECOURT, ou par courriel : plui@terredepicardie.fr

Après l'enquête publique, le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du président de la commission d'enquête, sera soumis, pour approbation, à délibération du Conseil Communautaire de Terre de Picardie.

Le Président,
Philippe CHEVAL



10 avenue de Haute Picardie
80200 ESTREES-DENIECOURT
Tél. : 03.22.85.14.14
Le cœur des Hauts de France